

sente session, nous assurant ainsi que ce problème, qui prend des proportions immenses, imprévues il y a quelques années à peine, fera l'objet d'un examen.

Il est question dans le discours du trône de mesures pour les Indiens et les Esquimaux. Le gouvernement devrait instituer un ministère des Affaires indigènes dont le sous-ministre serait un Indien ou un Esquimau du Canada. Les postes de direction d'un organisme représentatif, devraient être détenus par des indigènes lorsque la chose est possible. Voilà simplement quelques-unes des questions qui ont été laissées de côté.

J'aborde maintenant une question importante, celle de l'instruction. Ce domaine relève exclusivement des provinces et cela ne doit pas changer. Mais nous n'allons certes pas permettre que le Canada soit devancé par les autres pays dans l'énorme élan donné à l'instruction. Lorsque nous étions au pouvoir, grâce aux efforts du député d'Ontario (M. Starr) et de mes collègues, nous sommes parvenus à présenter un régime acceptable aux provinces quant à l'établissement d'écoles techniques et de formation professionnelle. C'est maintenant la fin de ce régime; le gouvernement actuel n'en veut plus.

Nous devons faire face immédiatement au besoin d'aide massive à l'enseignement universitaire et secondaire. On dira que cela coûtera de l'argent. Je ne demanderai pas que l'on affecte des fonds à des domaines qui ne sont pas d'une importance vitale pour le pays. Que se passe-t-il à l'heure actuelle dans les villes et les villages? Celui qui est propriétaire de sa maison acquitte, en fait, la principale tranche des impôts destinés à l'enseignement. Son fardeau est trop pesant. Je voudrais qu'un comité de la Chambre étudie à fond tout le problème de l'enseignement et que, par la suite, de concert avec les provinces, nous accordions de l'aide à l'échelon national tout en respectant scrupuleusement la compétence des provinces.

● (4.20 p.m.)

Je rappelais tout à l'heure que nous voulions organiser une conférence sur la Confédération canadienne en vue de remanier la constitution. Nous avons cherché à intéresser le gouvernement à cette initiative. On a écarté notre projet de mois en mois, d'année en année. On émiette la constitution par des ententes à caractère privé. Le comble fut la déclaration, acceptée par les deux partis à l'Assemblée législative du Québec, sur les relations internationales et la rédaction des traités. Ce n'est que le fruit de l'arbre généalogique planté par les libéraux ces dernières années. Où allons-nous? Le Canada aura-t-il une bande de satrapes qui ratifieront des ac-

cords internationaux pour chacune des provinces? Peut-être cette tendance est-elle en vogue, mais l'avenir du Canada passe avant la popularité. On ne saurait maintenir l'unité canadienne en continuant ainsi à renoncer aux principes qui ont rendu possible la Confédération et qui constituent encore la loi et la constitution du pays.

Une conférence devrait être convoquée sans tarder et réunir des représentants des gouvernement fédéral et provinciaux ainsi que des délégués de tous les partis politiques. J'aimerais y voir aussi représentés toutes les classes et tous les secteurs de notre société, y compris les travailleurs, les industriels, les hommes d'affaires, les cultivateurs, et ainsi de suite. Il ne s'agirait pas d'une conférence débouchant sur des résultats éphémères mais d'une conférence de Canadiens pour l'avenir du Canada.

Un esprit anime aujourd'hui le Canada que je n'ai jamais vu auparavant. On est prêt à collaborer. J'ai remarqué le changement au cours des années qui se sont écoulées depuis mon arrivée au Parlement.

J'ai constaté une évolution remarquable dans la façon de penser des Canadiens de toutes les provinces. On veut chercher à établir et à promouvoir un lien qui a fait défaut pendant bien des années.

Au début, lorsque quelqu'un prenait la parole en français, tous les autres quittaient la Chambre faute de comprendre ce qu'il disait. Ce n'était pas tout à fait la même chose lorsqu'on prenait la parole en anglais, mais même alors bien des députés de langue anglaise s'esquivaient. Nous avons rendu, il y a quelques années, la Chambre des communes bilingue, comme la constitution le prévoit. Il est intéressant aujourd'hui de suivre les échanges de questions posées en anglais et répondues en français, et inversement. Lorsque nous avons rendu la Chambre bilingue, la chose ne fut pas tout de suite très populaire, mais elle l'est maintenant devenue.

Dans toutes les provinces, les gens estiment que, si seulement ils pouvaient se rencontrer et comprendre les désirs de chacun, il ne serait peut-être pas si difficile d'arriver à une solution qui rallierait tous les suffrages. Y a-t-il un meilleur temps que l'année du centenaire de notre Confédération pour faire, ensemble, un examen méthodique et réfléchi, sans passion ni parti pris ni préjugés. Nous ne voulons pas limiter la conférence à quelques jours. Il a fallu des semaines et des mois en 1864 et 1866. Une conférence de ce genre permettrait une appréciation juste et raisonnable des changements nécessaires et réalisables. Tous les participants, si je saisis bien le sentiment du peuple canadien, seraient mus d'un même désir vers le même objectif: le

[Le très hon. M. Diefenbaker.]